



PREFET DE LA MAYENNE

SB 18/178

Laval, le 14 SEP. 2018

Le préfet

à

Mesdames et Messieurs les maires

**Objet :** lutte contre la cybercriminalité  
**P.J. :** 4 fiches pratiques  
4 mémo

La lutte contre la cybercriminalité constitue une priorité du gouvernement qui doit mobiliser l'ensemble des forces et des services, afin de permettre à nos concitoyens et aux entreprises de se prémunir contre cette menace.

Dans ce contexte, des actions de prévention, d'assistance et d'information sont nécessaires.

A cet effet, le groupement d'intérêt public pour le dispositif national d'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance (GIP ACYMA) propose sur son site [www.cybermalveillance.gouv.fr](http://www.cybermalveillance.gouv.fr) un parcours permettant un diagnostic précis et une assistance aux victimes, mais également une documentation de prévention particulièrement utile qui mérite d'être portée à votre connaissance.

Je vous invite à diffuser cette information auprès de vos personnels et des usagers.

En complément de ce courrier, je vous adresse les premières fiches disponibles.

Frédéric VEAUX